LE MFT

STAGE INITIAL INITIATEUR 2023

AVEZ VOUS DÉJÀ ENTENDU PARLER DE CET ACRONYME PARMI TOUS LES ACRONYMES PLONGÉE ???

CAR ON A

VDM

LRE

REC

PMT

MFT

QU'EST CE QUE CELA SIGNIFIE ???

MANUEL

TECHNIQUE

de FORMATION

A QUOI ÇA SERT ???

Mais également **A QUOI CA SERT** d'apprendre ça dans votre formation d'initiateur plongée ???

La réponse à cette petite question dans vos constructions de séances futurs s'appellera…

LA JUSTIFICATION

Alors JUSTIFICATION: Connaître (son existence) et savoir trouver et utiliser le MFT va vous permettre d'avoir le contenu de vos séances et surtout d'avoir le bon contenu pour le bon niveau enseigné ce qui en Péda s'appelle…

LE BORNAGE

Et comme nous sommes sur une formation de peda par objectifs…
Quel est l'objectif de ce cours d'1/2h ???

OBJECTIF DE COURS

A la fin de ce cours, vous saurez trouver et utiliser le MFT pour construire vos cours théoriques et vos séances pratiques

MAIS À TOUS COURS IL NOUS FAUT UN PLAN

1- OÙ TROUVER LE MFT

a) Un peu de philosophie

b) Une vision d'ensemble: par compétences

2- COMMENT ÇA MARCHE

a) Allons voir par Niveaux

b) L'arborescence magique

c) Sa structure: Compétences/technique/comportement/théorie

d) Et l'évaluation ???

3- DU CONCRET AVEC UN EXEMPLE

a) Sujet Peda pratique: Le Palmage Niveau 1

b) C'est en forgeant que l'on devient forgeron ☺

1- OÙ TROUVEZ LE MFT ???

On commence par du simple…Internet site de la fédé…vous tapez MFT

a) Un peu de philosophie:

Allez !!! Chapitre « Introduction MFT » Vous avez tout l'état d'esprit MFT école Française de plongée

ALLONS y Voir DE Plus Prés

Le Manuel de Formation Technique (MFT) est le référentiel des brevets et qualifications de la Commission Technique Nationale (CTN) de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FFESSM).

Ce référentiel est destiné aux formateurs, aux encadrants et aux responsables des structures ou organes déconcentrés de la FFESSM qui mettent en œuvre, ou qui ont la responsabilité, des formations, des stages et des examens dont l'aboutissement est la délivrance d'un brevet ou d'une qualification.

Pour chaque certification (brevet ou qualification), le MFT définit :

- ✓ De manière générale, le profil, les aptitudes et les prérogatives du niveau.
- ✓ Les conditions de candidature ou d'entrée en formation.
- ✓ Le niveau et les règles d'organisation de la formation et son évaluation finale.
- ✓ L'organisation et le déroulement du cursus de formation.
- ✓ Le référentiel de compétences.
- ✓ La liste des épreuves, leurs critères d'évaluation et de réussites
- ✓ En cas d'examen, les conditions minimales de réussite et la composition du jury

L'ECOLE FRANCAISE DE PLONGEE (EFP)

La forme du MFT est en cohérence avec les choix pédagogiques de l'Ecole Française de Plongée qui :

- ✓ D'une part, est fondée sur la mise en œuvre d'une pédagogie qui s'inspire du modèle théorique de la Pédagogie Par Objectifs (PPO), adaptée au contexte de la pratique des activités subaquatiques de loisir au sein des structures de la FFESSM.
- ✓ D'autre part, revendique et autorise une « liberté pédagogique » pour ses formateurs.

Ainsi, « ce dont les pratiquants, les encadrants ou les formateurs doivent être capables » est défini en termes de compétences.

Cette approche permet à chaque formateur de définir lui-même une stratégie générale de formation constituée d'un ensemble cohérent d'objectifs pédagogiques mis en œuvre dans des situations d'apprentissage organisées au sein d'une progression générale. Le tout, dans le cadre et le respect des dispositions du Code du Sport (CdS).

LES REFERENTIELS DE COMPETENCES

Les référentiels de compétences décrivent ce que les pratiquants, les encadrants ou les formateurs sont capables de réaliser à l'issue de leur formation.

Cette approche est cohérente avec le CdS qui lui-même positionne et détermine les prérogatives des pratiquants, des encadrants et des formateurs en fonction des aptitudes nécessaires aux différentes formes de pratiques.

Ainsi, les référentiels de compétences du MFT permettent un rapprochement et une comparaison directe avec les aptitudes définies dans le CdS.

Pour chaque niveau, le référentiel de compétences est constitué de compétences « générales », chacune de ces compétences générales étant déclinée en compétences particulières présentées sous forme de tableaux tels que ci-après.

Pour un niveau de pratiquant, d'encadrant ou de formateur donné, cet ensemble de compétences constitue l'élément de départ pour concevoir et réaliser la formation à mettre en œuvre.

b) Une vision d’ensemble par compétences

Ça veut dire QUOI cette notion de COMPETENCES

BON ALLONS DANS LE TEXTE ET JE VOUS EN DIS UN PEU PLUS

Compétence X : compétence générale

Savoirs/Savoir-faire/Savoir être	Critères de réalisation	Techniques/Commentaires/Limites
Compétence particulière.		Technique(s) :
Compétence particulière		

COLONNE « Savoirs/Savoir-faire/Savoir être »

Dans cette colonne figurent les compétences particulières qui composent la compétence générale mentionnée au-dessus. La formulation de ces compétences est à un niveau « quasi opérationnel », c'est-à-dire tel que, complétée des critères de réalisation, la nature et l'objectif de la (ou les) situation (s) d'apprentissage (s) à réaliser apparaissent clairement.
Ces compétences sont, à quelques exceptions près, traduites en verbes d'action.

COLONNE « Critères de réalisation »

Pour chaque compétence particulière sont définis un ou plusieurs critères de réalisation. Les critères de réalisation ne doivent pas être confondus avec les « conditions de réalisation ».
Les critères de réalisation sont les « capacités » (ou « opérations ») nécessairement mises en œuvre pour l'exercice d'une compétence. Ils constituent un type de critères d'évaluation, notamment dans le cadre d'une évaluation formative.
Les critères de réalisation sont, à quelques exceptions près, traduits en verbes d'action qui correspondent à un comportement observable et/ou une performance mesurable.

Les critères de réalisation et d'évaluation constituent un support essentiel au dialogue et à la relation élève/formateur.

Les « conditions de réalisation » sont des exigences imposées pour la réalisation d'une compétence et sont essentiellement utilisées pour la définition des épreuves.

COLONNE « Techniques/Commentaires/Limites »

Cette colonne s'adresse aux formateurs.
Elle mentionne les principales « techniques » de plongée qui s'appuient ou résultent de la ou des compétences concernées. Elle contient également et indifféremment des informations, des conseils pour l'enseignement ou des limites dans les « exigences ».

LE CARACTERE GENERIQUE DES COMPETENCES

D'un niveau de pratiquant ou d'encadrant à l'autre, la formulation de certaines compétences générales ou particulières est identique.

Cela traduit le caractère « générique » de certaines compétences. En effet, il est normal que pour une même forme de pratique, la formulation des compétences soit identique que cette pratique ait lieu à 20, 40 ou 60 m (la notion d'accoutumance et d'aptitude à la profondeur étant une autre dimension). C'est le niveau d'exigence dans la maîtrise de ces compétences qui sera adapté.

En complément à ces compétences génériques maitrisées à un niveau d'exigence donné, l'espace d'évolution peut nécessiter des compétences supplémentaires.

LA STRUCTURE DU MFT, IDENTIQUE À CHAQUE NIVEAU, SE DÉCLINE SUR:

Compétence attendue: OU GENERALE

Technique: LE SAVOIR FAIRE

Comportement: LE SAVOIR ETRE

Théorie: SAVOIR

Modalités d'évaluation: CRITERES DE REALISATION ET D'EVALUATION (QUANTIFIABLES ET MESURABLES)

ALLEZ RENTRONS DANS LE MFT

Allons voir dans le même temps

2- COMMENT ÇA MARCHE

a) par Niveaux
b) L'arborescence magique
c) Sa structure: Compétences/technique/comportement/théorie
d) Et l'évaluation ???

3- DU CONCRET AVEC UN EXEMPLE

a) Sujet Peda pratique: Le Palmage Niveau 1

FILE://LOCALHOST/USERS/BERTRANDRIGAGNEAU/DESKTOP/MFT NIVEAU 1.PDF

Et maintenant c'est à vous de jouer car:

b) C'est en forgeant que l'on devient forgeron ☺

AVEZ VOUS QUESTION ?????

UN GRAND MERCI POUR VOTRE ATTENTION